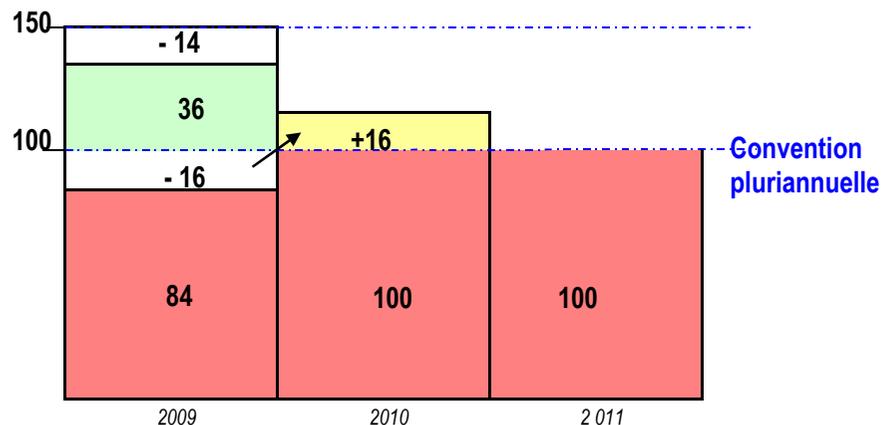


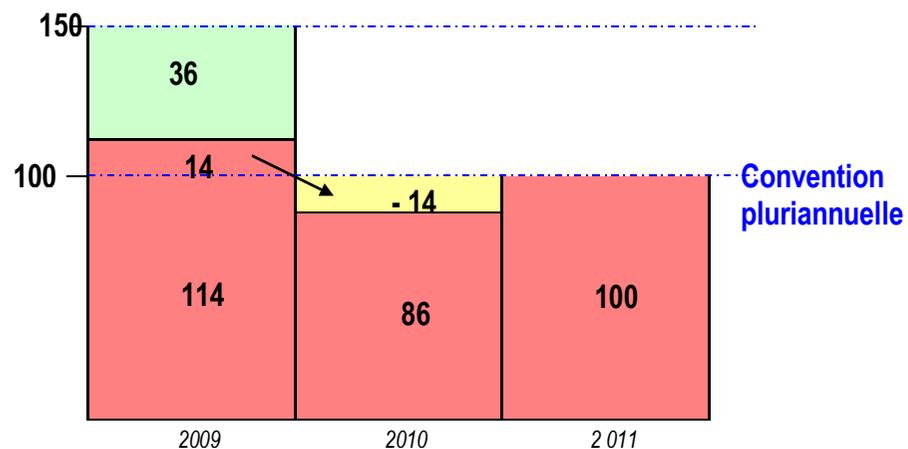
Annexe 4 : Articulation crédits ordinaires et crédits du plan de relance Crédits alloués : 100 en crédits ordinaires, 50 en crédit relance (décompte fait par l'Anah)

Scénario 1 : sous consommation des crédits ordinaires et sous consommation des crédits relance



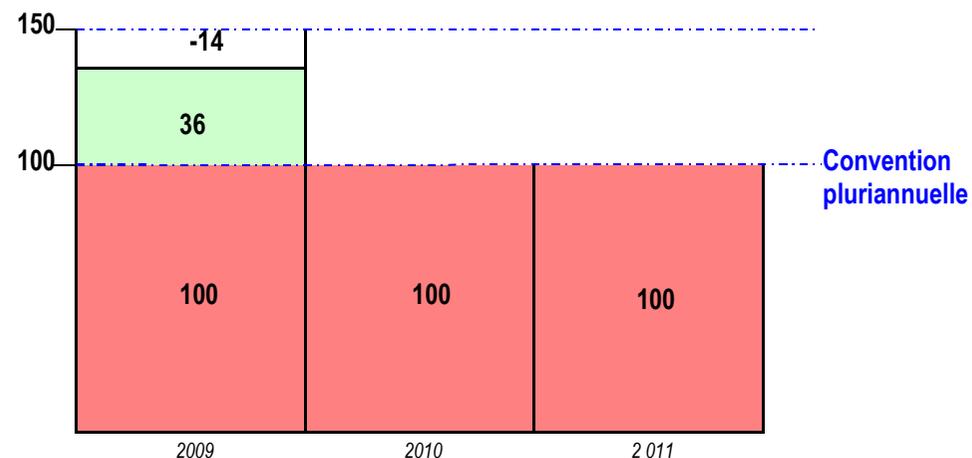
Délégataire : report des crédits ordinaires non consommés (pas de crédits relance)
Anah : redéploiement des crédits relance non consommés

Scénario 2 : sur consommation des crédits ordinaires et sous consommation des crédits relance



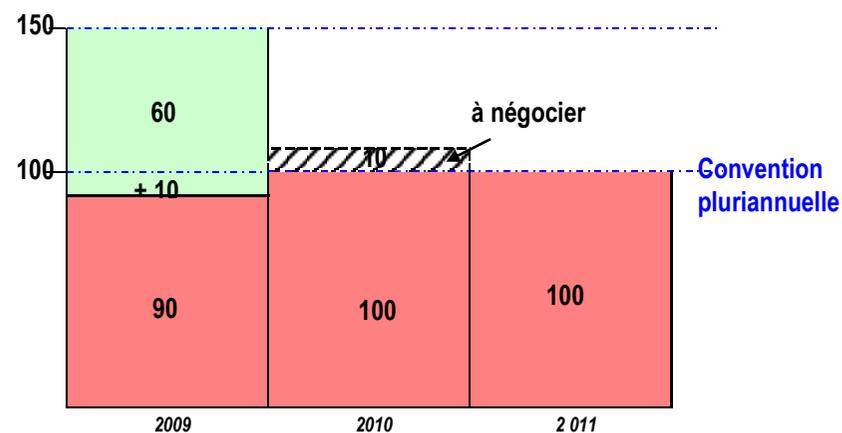
Délégataire : imputation surplus des engagements
Anah : redéploiement des crédits relance non consommés

Scénario 3 : sous consommation des crédits relance et conso CO



Délégataire : pas de report des crédits plan de relance
Anah : redéploiement des crédits relance non consommés

Scénario 4 : sous consommation des crédits ordinaires et sur consommation des crédits relance



Délégataire : abondement infra-annuel plan de relance, sinon demande à négocier par le préfet les reports de crédits ordinaires
Anah : risque de crédits ordinaires 2010 à mutualiser